

FICHE 2.4 : Nos droits et responsabilités

Pour chacun des droits suivants prévus dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, trouvez la responsabilité correspondante.

DROIT	RESPONSABILITÉ
J'ai le droit de parler librement...	... mais j'ai la responsabilité de ne pas proférer des paroles qui pourraient faire du tort aux autres ou les blesser.
J'ai le droit d'être traité de manière équitable, sans distinction de race, d'origine, de religion, de sexe, d'âge ou de capacité mentale ou physique...	... mais j'ai la responsabilité
J'ai le droit de rencontrer des gens en public ou en privé...	... mais j'ai la responsabilité
J'ai le droit de pratiquer la religion de mon choix, ou de ne pratiquer aucune religion...	... mais j'ai la responsabilité
J'ai le droit d'être ami ou de m'associer avec qui je veux...	... mais j'ai la responsabilité
J'ai le droit de voter aux élections (lorsque j'aurai 18 ans)...	... mais j'ai la responsabilité
J'ai le droit de communiquer en français ou en anglais lorsque je reçois un service du gouvernement fédéral...	... mais j'ai la responsabilité